

**REPUBLIQUE DU NIGER**

*Fraternité - Travail - Progrès*



**MINISTRE DU PLAN**

OBSERVATIONS SUR LE DOCUMENT DE LA BANQUE MONDIALE

Rapport n°

Mission n°CP-P158171-CSS-BB

**ACTIONS PRIORITAIRES POUR FAIRE RECULER LA PAUVRETE ET PROMOUVOIR  
UNE PROSPERITE PARTAGEE**

**DIAGNOSTIC-PAYS SYSTEMATIQUE (DPS)**

Note conceptuelle

15 juin 2016

## **Introduction**

Le présent document porte sur les observations du Ministère du Plan relatives à la note conceptuelle portant sur le Diagnostic-Pays Systématique (DPS) des actions prioritaires pour faire reculer la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

Cette note conceptuelle a été élaborée pour la Banque mondiale (BM) afin de disposer d'une base d'éléments reflétant ses analyses et ses opinions sur la situation politique, sociodémographique et économique du Niger.

Elle devrait servir d'instrument de base pour les échanges et les discussions pour une analyse diagnostique objective, tenant compte de l'environnement réel. Elle devrait également contribuer au processus d'élaboration du Cadre de Partenariat Programme Pays (CPF) visant la réduction de la pauvreté, la promotion d'une prospérité partagée et le renforcement du développement durable.

Les observations s'articulent autour des sept (7) thèmes suivants : Gouvernance et situation sociopolitique, démographie et population, pauvreté, agriculture, économie, secteurs sociaux et sécurité.

### **1. Gouvernance et situation sociopolitique**

Il faut relever que la note ignore toutes les politiques économiques et les programmes de développement actuels du Niger (Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035), Programme de Renaissance II du Président de la République, Déclaration de Politique Générale (DPG) du Gouvernement, Plan de Développement Economique et Social (PDES)). En effet, elle n'a pas pris en compte tous les efforts réalisés par le Gouvernement et ses Partenaires et dont les résultats sont reflétés par les niveaux de nombreux indicateurs sociodémographiques et agrégats macroéconomiques, contenus dans les enquêtes et études organisées sur le Niger ces dernières années (santé, pauvreté, accès à l'eau, infrastructures, bonne gouvernance, lutte contre la corruption, etc.). Elle fait aussi l'impasse sur les différentes politiques sectorielles élaborées, adoptées et mises en œuvre par le Gouvernement (I3N, Plan de Développement Sanitaire (PDS), Plan de Développement Décennal de l'Education (PDDE), Programme Kandaji, etc.).

Certaines des analyses faites sont très subjectives, non documentés et ne reposent pas sur des statistiques et des études faites sur le Niger. Ce sont notamment les affirmations, très graves, sans fondements, sur la situation politique, sur la gouvernance en générale, telles que « la myopie et

l'égocentrisme de l'équilibre politique», «la piètre gouvernance», «les pouvoirs politiques personnalisés», «prêter une allégeance aveugle à de puissants chefs de villages », ..., etc.

Il convient de rappeler que le Niger a un cadre démocratique dynamique et vivace. Il est l'un des rares pays dans la sous-région qui dispose d'une véritable Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), composée de manière consensuelle, ainsi que d'un cadre politique de concertation, ayant fait ses preuves, le Conseil National de dialogue Politique (CNDP), composé de toutes les sensibilités et forces politiques du Niger (Majorité, Opposition et Non Affiliés), et dont les décisions, sur des questions politiques majeures, sont prises par consensus ! Le document ne tient pas compte de la volonté, de la détermination et des efforts, depuis plus de cinq (5) ans, des autorités politiques actuelles du Niger d'avoir une gouvernance comprenant la majorité des forces politiques du pays.

## **2. Démographie et population**

La croissance démographique est relevée comme un défi majeur dans le document qui précise aussi que le niveau élevé de fécondité répond aux souhaits des familles. Toutefois, ces arguments développés ne sont pas documentés et aucune source de donnée n'est précisée. A titre illustratif, la population nigérienne est estimée à 19,9 millions en 2016 contrairement aux 20,7 millions d'habitants avancés dans le document et pour lesquels l'année de référence n'a pas été précisée.

Il convient de rappeler que l'Indice Synthétique de Fécondité (ISF) du Niger est resté quasi stable pendant près de 20 ans. Il est estimé à 7,4 enfants en 1992 pour passer à 7,1 enfants en 2006 et 7,3 enfants en 2015, selon les Enquêtes Démographiques et de Santé (EDS) et l'ENISED 2015.

Pour comprendre les causes de cette situation, l'INS a réalisé en 2015 une étude approfondie sur « Les causes et les déterminants de la baisse de la mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans et du maintien de la fécondité à un niveau élevé au Niger de 1992 à 2012 ». L'analyse quantitative a mis en évidence le type d'union, l'activité économique de la femme, l'utilisation d'une méthode contraceptive moderne, l'âge au premier (1<sup>er</sup>) mariage et le niveau d'instruction de la femme comme les facteurs qui déterminent le plus le niveau élevé de la fécondité au Niger.

L'analyse qualitative a mis en exergue, comme principales causes du niveau élevé de la fécondité, la non pratique de la planification familiale (21,4%), les coutumes et les traditions (16,0%), la valeur économique de l'enfant (16,0%),

la valeur sociale de l'enfant (11,1%), la religion (10,9%) et la pauvreté des parents (6,3%).

Par ailleurs, contrairement à ce qui a été affirmé dans le document, au Niger, les chefs de ménage ne sont pas très jeunes en général même si l'année de référence n'a pas été précisée. L'âge moyen du chef de ménage est de 47,8 ans en 2014, selon l'ECVMA 2014. La proportion des chefs de ménage de moins de 25 ans est seulement de 1% en 2014. De plus, l'âge médian au premier (1<sup>er</sup>) mariage pour les femmes est de 15,7 et de 24,6 pour les hommes en 2012, selon les résultats de l'EDS 2012.

### 3. Pauvreté

Le document fait un lien entre le recul de la pauvreté et la croissance du PIB. Certes, le PIB est un agrégat exprimant la création de richesses d'un pays à un moment donné. Cependant, cet agrégat ne permet pas la mesure du bien-être de la population prise individuellement. Au Niger, son évolution, en dents de scie, ne permet pas d'apprécier directement le niveau de pauvreté (voir Tableau 1).

En outre, le document explique la baisse de la pauvreté dans la zone urbaine par les investissements publics dans les infrastructures de la capitale sans des données statistiques pour documenter cette analyse. Celle-ci est en contradiction avec une autre analyse faite dans le même document qui remet en cause la construction d'infrastructures, pour améliorer les conditions de vie des populations.

**Tableau 1 : Evolution du PIB et du taux de pauvreté**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Accroissement du PIB (%)	7,4	5,8	3,1	9,6	-0,7	8,4	2,3	11,8	5,3	7,0
Croissance du PIB par tête %	3,7	2,1	-0,4	5,9	-4,1	4,7	-5,5	7,4	5,1	3,0
Pauvreté (%)	62,1			59,5			48,2			45,1

Source : INS

En relevant que les problèmes de santé conduisent à une baisse des revenus, le document n'a pas tenu compte des efforts du Niger en matière d'amélioration de ce secteur, qui se sont traduits par la baisse de la mortalité maternelle et surtout de la mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans, qui a baissé de près de 40% en 10 ans selon les EDS 1992, 1998, 2006 et 2012. Cette situation n'a été observée nulle part ailleurs, et a même fait l'objet d'une insertion dans le journal britannique le Lancet.

Pour ce qui est de l'incidence de la pauvreté, il y a une légère différence entre les données utilisées par le document et les résultats des ECVMA. Ainsi, en milieu urbain, selon les résultats de l'ECVMA 2014, cette incidence est passée de 44,4% en 2005 à 9,1% en 2014. En milieu rural, elle est passée de 65,3% en 2005 à 52,4% en 2014. Selon le profil de pauvreté établi par l'INS en 2014, il ressort que les déterminants de la pauvreté au Niger sont la taille du ménage, le sexe du chef de ménage, l'âge du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef de ménage, la branche d'activité du chef de ménage, le milieu de résidence du chef de ménage, ainsi que l'absence d'infrastructures ou leur éloignement. Il faut rappeler que ces deux (2) principales enquêtes, qui fournissent les données les plus récentes sur la pauvreté au Niger, ECVMA 2011 et 2014, ont été financées, en grande partie, par la BM.

La note conceptuelle explique que le recul de la pauvreté est dans une faible proportion imputable à la migration sans en indiquer la source. Il faut signaler, qu'une seule Enquête Nationale sur la Migration (ENAMI) a été conduite par l'INS en 2011, depuis celle des années 1990, et ses résultats ne permettent pas de faire des liens entre la pauvreté et la migration au Niger.

#### **4. Agriculture**

Relativement à la stabilité des conditions météorologiques indiquée dans le document sur la période 2005-2014, il y a lieu de rappeler que les années 2005, 2009 et 2011 ont été caractérisées par des crises alimentaires et 2008 et 2012 par des inondations.

Pour inverser la dépendance de l'agriculture à la pluviométrie, les autorités ont décidé de mettre en œuvre l'i3N « les Nigériens nourrissent les Nigériens ». Cette initiative a permis d'atténuer les effets de la crise alimentaire de 2011, avec la mise en œuvre de son Programme d'urgence 2011-2015 d'un montant de 155 milliards de FCFA et de démontrer également sa valeur ajoutée qui réside dans son approche d'anticipation avec comme leitmotiv « qu'une sécheresse ne doit pas être synonyme de famine ».

Après cinq (05) ans de mise en œuvre, l'i3N a enregistré des résultats significatifs par la concrétisation de grands chantiers. Plusieurs résultats tangibles ont été obtenus contribuant ainsi à la satisfaction des besoins essentiels de la population. Ainsi, les réalisations des infrastructures (aménagement des nouvelles terres, réhabilitation des anciennes, construction des seuils et barrages et surcreusement des marres), l'approvisionnement régulier des producteurs en intrants et en céréales, la

restauration de l'environnement et la prévention et la gestion des crises et catastrophes.

Le document parle de développer, de manière très forte, les cultures irriguées, d'accroître les possibilités d'augmenter les rendements rizicoles à 6000 kg/Ha pour nourrir plus du double de la population nigérienne actuelle (48.000.000 d'habitants). Toutefois, aucune indication sur les méthodes à utiliser et les ressources à mobiliser n'a été fourni.

## **5. Economie**

En parlant du climat des affaires, le document ignore les efforts du Niger en matière de simplification des procédures de création d'entreprises, de législation et d'octroi de permis de construire qui ont permis au Niger d'améliorer son classement de 4 rangs au titre de *Doing Business* entre 2014 et 2015.

En ce qui concerne le transport, le document révèle, d'un côté, que le coût élevé du transport est imputable au mauvais état des routes et, de l'autre côté, que les investissements en matière des infrastructures routières ne sont pas si urgents.

Le document fait ressortir que l'accès aux marchés doit être amélioré mais pas nécessairement par la construction des routes. C'est une contradiction car pour faciliter les échanges et offrir des débouchés aux producteurs agricoles et éleveurs, il faut nécessairement de nombreuses routes, pour relier les différentes localités, afin de faciliter l'approvisionnement et l'écoulement des produits.

L'enclavement de certaines zones du fait d'un manque d'infrastructures routières constitue un facteur déterminant de la disparité des prix entre les régions, d'où l'urgence des investissements dans les infrastructures. Une politique de désenclavement de ces zones par la construction et le bitumage de grands traçons, l'aménagement des routes et des voies latéritiques, pourraient avoir des répercussions positives sur le niveau des prix et améliorerait le pouvoir d'achat des ménages pauvres.

Le document relève que les occasions de création d'emplois salariés sont limitées. Or, dans un diagnostic, l'existant devrait être ressorti même s'il est jugé insuffisant. La situation de l'emploi au Niger au titre de l'année 2015 établit par l'ONEF, a fait ressortir qu'au cours de l'année 2015, cent soixante-huit mille quatre cent quarante-huit (168 448) emplois ont été créés dont 24 944 permanents et 143 504 temporaires.

Le secteur de l'éducation reste de loin le pourvoyeur d'emplois permanents, avec 9 943 soit 40%. Les autres secteurs sociaux participent pour 21% à la création d'emplois permanents (5229), suivis de la gouvernance 15% et des secteurs des finances et de la Santé 6%. Les autres secteurs représentent moins de 12%.

Le document indique qu'au Niger toutes les options d'industrialisations sont vouées à l'échec à cause d'une part de la taille de l'économie et d'autre part une offre mal adaptée à la demande mondiale. Cette vision nous paraît très réductrice des options et des stratégies d'industrialisation qui s'offrent à notre pays notamment dans les domaines de l'agro-industrie et de l'élevage.

## **6. Secteurs sociaux**

Le niveau moyen d'instruction utilisé est en fait la durée moyenne de scolarisation calculée dans le Rapport Mondial sur le Développement Humain (RMDH) 2014, qui est le nombre d'années de scolarisation passées par une personne âgée de 25 ans et plus. Dans le RMDH 2015, cette valeur est 1,5 an. Le faible niveau de cet indicateur du Niger met en exergue le faible taux d'alphabétisation. En effet, au Niger, le taux d'alphabétisation qui mesure la proportion de personnes âgées d'au moins 15 ans sachant lire et écrire un texte dans une langue quelconque est resté quasi stable sur la période 2011-2014 (26,1% et 28,4%) selon les Enquêtes sur les Conditions de Vie et des Ménages et l'Agriculture (ECVMA) 2011 et 2014. Par contre, le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) a connu une nette amélioration en passant de 36,4% en 2011 à 44,2% en 2014.

En ce qui concerne la santé, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de 6-59 mois, observée au niveau national est de 46,4% selon les résultats de l'Etude Nationale d'Evaluation d'Indicateurs Socio-Economiques et Démographiques (ENISED) réalisée en 2015.

En 2015, l'INS a réalisé une étude sur la qualité des dépenses publiques. Les résultats de cette étude ont fait ressortir que les dépenses de la santé du Niger sont efficaces. En effet, en 2011, sur les huit (8) pays membres de l'UEMOA, le Niger arrive en troisième (3ème) position en termes d'espérance de vie à la naissance, après le Sénégal et le Bénin, même si le Niger alloue la plus faible part de son PIB à la santé. Ainsi, malgré la faible part du PIB alloué à la santé, l'espérance de vie à la naissance au Niger est à un niveau appréciable. Il en résulte un indice global d'efficacité relativement élevé au Niger.

## **7. Sécurité**

Il ressort du document que le Niger est au Cœur d'une région turbulente du fait de sa proximité avec le Nigéria et le Mali. Dans le même ordre d'idée, il est affirmé que les groupes armés sont très actifs au Niger. Il est vrai que le Niger est entouré d'autres pays qui ont sur leurs territoires des groupes armés (Nigéria avec « Boko Haram », Mali avec ACQMI, Algérie, Lybie) faisant des incursions ou des attaques sporadiques dans certaines localités nigérienne. Mais, il n'y a pas actuellement, de groupes armés présents ou installés sur le sol nigérien.

## **Conclusion**

Dans l'ensemble, l'analyse diagnostique contenue dans la note conceptuelle est très théorique et ne reflète nullement la situation politique, sociodémographique et économique actuelle du Niger.

La méthodologie adoptée pour l'élaboration de la note conceptuelle est basée sur l'analyse causale. La démarche semble avoir changé par rapport à celle suivie pour l'élaboration du précédent DPS, pour lequel la BM a eu à réaliser de nombreuses consultations auprès des différentes catégories de la population, pour recueillir leurs préoccupations et leurs propositions, avec des données et des statistiques fiables sur le Niger, pour documenter les analyses réalisées dans le document. Il y a lieu également de faire ressortir les opportunités et les potentialités du pays ainsi que les résultats de certaines politiques mises en œuvre au cours des cinq (5) dernières années. Il faut souligner que les propositions de solutions devraient être dissociées du DPS.

Par ailleurs, la note est très insuffisante, n'est pas suffisamment documentée, ne s'est pas appuyée sur des sources ou autres travaux réalisés sur le Niger ces dernières années. Certaines analyses contenues dans cette note conceptuelle sont très subjectives et contradictoires. Il a été remarqué qu'il n'y pas de logique ni d'articulations dans certains points de la note. Certains points ont été redondants.

Il convient donc, pour l'améliorer que l'équipe de la BM engage une large concertation, d'abord avec le Gouvernement, et ensuite avec les différentes catégories des populations nigériennes. La note conceptuelle doit surtout utiliser la large documentation, riche et variée, d'enquêtes et autres études réalisées sur le Niger par l'INS, par les autres structures du Système Statistique National (SSN), par les institutions nationales, les ONG et associations, et les principaux partenaires au développement du Niger.

L'analyse diagnostique pays de la BM, pour servir de base de discussions avec le Gouvernement, devra impérativement s'articuler autour des

véritables préoccupations nationales identifiées avec l'ensemble des parties prenantes, en vue de la formulation, dans le cadre de ce processus de préparation du Cadre de Partenariat Pays (CPF) de la Banque mondiale pour le Niger, d'actions stratégiques prioritaires afin de contribuer à assurer au Niger une croissance économique forte, durable, inclusive et équilibrée et à éradiquer l'extrême pauvreté, transformer structurellement l'économie nigérienne et promouvoir un bien-être économique et social des populations nigériennes.

## **ANNEXE : Fiche de synthèse des principaux indicateurs sociodémographiques et agrégats macroéconomiques**

Cette fiche a été élaborée par l'Institut National de la Statistique (INS) en vue de mettre à la disposition des utilisateurs les principaux indicateurs sociodémographiques et agrégats macroéconomiques du Niger. Elle sera mise à jour régulièrement, tous les six (6) mois, pour tenir compte de l'évolution de certains de ces indicateurs.

### **1. Evolution des principaux indicateurs sociodémographiques du Niger**

Cette partie traite des indicateurs se rapportant à la démographie, à la santé et à l'éducation et formation,

#### **1.1 Démographie**

Dans ce domaine, on constate, selon les données contenues dans le tableau 1 en annexe, qu'au 1er juillet 2012, la population du Niger était estimée à 16,9 millions habitants, dont 8,5 millions de femmes (soit 50,3%). La densité moyenne de la population était de 13,4 habitants au km<sup>2</sup>. Le taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de la population est de 3,9%, selon les résultats définitifs du Quatrième (4<sup>ème</sup>) Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) de 2012. Avec un tel taux d'accroissement, le Niger compterait, au 1er juillet de 2015 et au 1<sup>er</sup> juillet 2016 respectivement, des effectifs de population de 19,1 millions et de 19,9 millions. En comparaison aux taux d'accroissement intercensitaire moyens de certains pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Afrique (UEMOA), on note que le taux d'accroissement intercensitaire moyen du Niger (3,9% entre 2001 et 2012) est proche de ceux du Mali (3,6% au cours de la période 1988-2009), du Bénin (3,5% entre 2002 et 2013) et du Burkina Faso (3,1% entre 1996 et 2006). Par contre, le taux d'accroissement intercensitaire moyen du Niger reste supérieur à celui des autres pays membres de l'UEMOA. (Tableau 2 en annexe). Ceci pose de nombreux défis en termes de demande des besoins sociaux essentiels, d'infrastructures de base, etc.

L'indice Synthétique de Fécondité (ISF) est resté stable et à un niveau élevé, pendant plus de vingt (20) ans, de 1992 à 2015. Il a connu une légère hausse ces dernières années, car il est passé de 7,1 enfants par femme en âge de procréer en 2006, à 7,6 enfants en 2012 d'après les résultats de l'EDSN 2006 et celle de 2012 et enfin à 7,3 enfants en 2015.

## **1.2 Santé**

Malgré les efforts consentis dans la réduction de la mortalité maternelle, le défi reste. Jusqu'en 2015, moins de 40% des accouchements ont été assistés par un personnel de santé qualifié (Tableau 1 en annexe). La mortalité maternelle, même si elle a connu une tendance baissière, reste encore élevée, ayant passé de 648 à 535 puis à 520 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2006, 2012 et 2015 respectivement. La mortalité des enfants de moins d'un (1) an, d'une part, et de moins de cinq (5) ans d'autre part, ont connu une baisse très importante. C'est ainsi que le taux de mortalité infantile (moins d'un an) est passé de 81‰ en 2006 à 51‰ en 2015, et celui de mortalité infanto-juvénile (moins de 5 ans) de 318‰ en 1992 à 198 ‰ en 2006, à 127‰ en 2012 et enfin 126‰ en 2015 pour une cible de 106‰ la même année. La mortalité néonatale est passée de 38‰ en 2006 à 24‰ en 2012 et en 2015.

La prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois avoisine les 15% en 2015. La proportion d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins du Programme Elargi de Vaccination (PEV) est de 52% en 2012.

Selon les données de l'annuaire statistique du SNIS/MSP de 2015, les besoins en Soins Obstétricaux Néonataux d'Urgence Complètes (SONUC) sont couverts à 95,0% en 2014. La Surveillance des Décès Maternels et la Riposte (SDMR) ont été rendues obligatoires depuis 2012. La séroprévalence du VIH au sein de la population générale est passée de 0,9% en 2002 à 0,4% en 2012 et enfin l'objectif de l'élimination de la lèpre en tant que problème de santé publique est atteint depuis 2012.

En ce qui concerne les dix (10) principales morbidités en 2015 au Niger, les infections respiratoires aiguës (28,1%), le paludisme (27,9%) et la diarrhée (10,1%) à elles seules constituent près de 60% des causes de décès (Tableau 3 en annexe).

## **1.3 Education et Formation**

Dans le domaine de l'éducation, le taux de non fréquentation scolaire au primaire a connu une hausse selon les résultats des Enquêtes sur les Conditions de Vie des Ménages et de l'Agriculture (ECVMA) 2011 et 2014 (Tableau 4 en annexe). Au secondaire, par contre, une légère baisse de ce taux est observée. Ainsi, pour le primaire, il est passé de 48,6% en 2011 à 50,7% en 2014 et de 67,9% à 66,4% pour le secondaire au cours de la même période.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au primaire est estimé à 74,2% en 2015 (Tableau 5 en annexe). Il a connu une évolution très significative. Néanmoins, des disparités entre filles et garçons persistent. En effet, le TBS est passé de 69,9% en 2010 à 80,2% en 2015 pour les garçons, et de 58,8% en 2010 à 68,0% pour les filles.

Le taux net de scolarisation est passé de 54,7% en 2010 à 63,8% en 2015 selon les résultats de l'ENISED 2015. Sur la même période, l'évolution de cet indicateur est plus importante chez les garçons que chez les filles (60,5% pour les garçons contre 48,7% pour les filles en 2010 et 69,0% pour les garçons contre 58,4% pour les filles en 2015).

Le taux d'alphabétisation, qui mesure la proportion de personnes âgées d'au moins quinze (15) ans sachant lire et écrire un texte dans une langue quelconque, est resté quasi stable sur la période 2011-2014 (26,1% et 28,4%) d'après les résultats de l'ECVMA 2014. Par contre, le taux d'alphabétisation des jeunes (15-24 ans) a connu une nette amélioration en passant de 36,4% en 2011 à 44,2% en 2014.

Le taux d'alphabétisation diffère considérablement selon le sexe. En effet, le taux d'alphabétisation des hommes (40,9%) fait plus de deux (2) fois celui des femmes (17,8%) en 2014. Il varie selon le milieu de résidence : il est de 57,9% dans les centres urbains contre 21,4% en milieu rural. Au niveau régional, Niamey enregistre un taux nettement supérieur (65,9% en 2014) aux taux des autres régions. Les régions de Dosso et de Tillabéri enregistrent les taux les plus faibles, respectivement 22,8% 22,0% en 2014.

La proportion des apprenants de l'EFTP par rapport aux apprenants et élèves du secondaire passée de 9,0% en 2009, à 15,5% en 2013, 21,9% en 2014 et enfin à 25,6% en 2015 et la cible est fixée à 40,0% en 2021

Quant à la survie scolaire au CM2, elle a évolué en dents de scie entre 2008 et 2014 passant de 72,7% en 2008 à 62,6% en 2010, puis de 71,3% en 2011 à 64,4% en 2014.

La survie scolaire au CM2 chez les garçons est légèrement supérieure, à celle des filles au cours de cette période, à l'exception des années 2008 et 2014. En effet, en 2014, la survie scolaire des filles est de 66,7% contre 64,4% pour les garçons.

En ce qui concerne le niveau de performance de l'éducation, dans l'ensemble, la proportion des écoliers ayant commencé la première (1ère) année et qui terminent le cycle primaire est en nette progression passant de

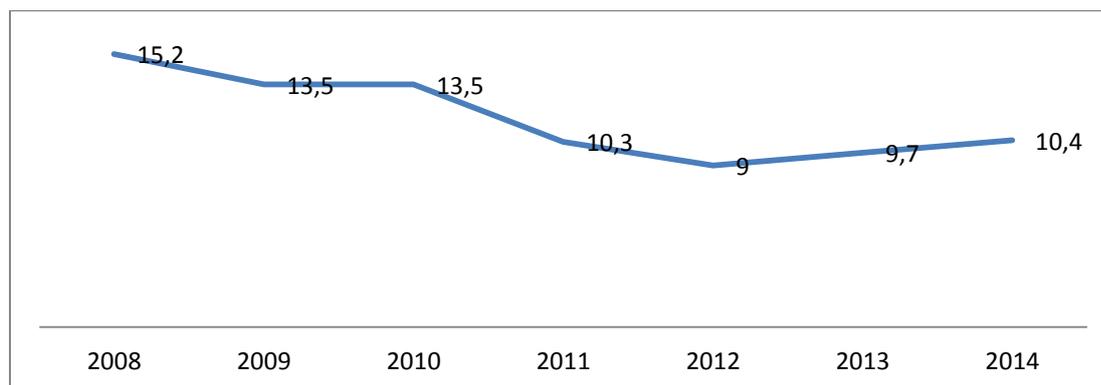
46,6% en 2011 à 62,2% en 2014 (Tableau 7 en annexe). Quant au rapport filles/garçons, il s'est accru d'année en année et ceci quel que soit le niveau considéré. Au primaire par exemple, ce rapport est passé de 77,1% en 2011 à 81,9% en 2014. Au supérieur, de 44% en 2011, ce rapport a atteint 48% en 2014.

Quant au degré de satisfaction par rapport aux services d'éducation, dans l'ensemble du pays, il est de 44,8% en 2015 d'après les résultats définitifs de l'ENISED 2015. La région qui a déclaré être la plus satisfaite est la région de Tahoua avec 51,8%, suivie de celle de Zinder avec 49,1%. A l'opposé, la région de Tillabéri avec 20% est la plus insatisfaite.

Les effectifs des enseignants contractuels du primaire ont été multipliés par environ 20s, passant ainsi de 2540 enseignants contractuels en 2001 à 50 123 en 2015 (Tableau 8 en annexe). Du coup, les enseignants contractuels représentent 75,1% de l'effectif des enseignants craie à main.

Le budget alloué au Ministère de l'Enseignement Primaire, de l'Alphabétisation, Promotion des Langues Nationales et de l'Education Civique (MEP/APLN/EC), a accru d'année en année, passant ainsi de 86,8 milliards de F CFA en 2008 à près de 167 milliards en 2014 (Tableau 9 en annexe). Au cours de cette même période, le financement de l'éducation n'a guère dépassé la barre de 15% du budget général de l'Etat. La part du budget de l'éducation dans le budget général de l'Etat a connu une baisse significative en général, passant de 15,2% en 2008 en 10,4% en 2014.

**Graphique1 : Evolution de la part du budget de l'éducation dans le budget général de l'Etat de 2008 à 2014.**



Source : A partir des données de l'annuaire des statistiques de l'éducation 2000-2014

## **2. Evolution des indicateurs d'état civil.**

La déclaration et l'enregistrement des naissances, l'inscription officielle dans les registres d'état civil, établissent, au regard de la loi, l'existence de l'enfant et fournissent les fondations permettant de préserver ses droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. L'article 7 de la Convention relative aux droits de l'enfant spécifie que tous les enfants ont le droit à l'enregistrement de leur naissance sans discrimination. Outre qu'il constitue la première (1ère) reconnaissance juridique de l'existence d'un enfant, l'enregistrement de la naissance est crucial pour assurer que celui-ci soit compté et obtienne l'accès à des services essentiels comme ceux de la santé, de la sécurité sociale et de l'éducation. Composante intégrale des dispositifs d'état civil, les renseignements démographiques fournis par l'enregistrement des naissances sont indispensables aux gouvernements pour la gestion des statistiques sur la population nationale.

D'après les résultats de l'enquête ENISED 2015, au cours de laquelle il a été demandé aux enquêtés si la naissance des enfants de moins de cinq (5) ans avait été déclarée à l'état civil, l'on constate que pour près de 58% des enfants de moins de cinq (5) ans, la naissance a été enregistrée à l'état civil, dont 40% des enfants ont un acte de naissance, alors que 17,7 % des enfants dont la naissance a été enregistrée ne disposent pas de ce document (Tableau 10 en annexe). Les résultats selon le milieu de résidence montrent d'importantes disparités. En effet, alors que 85,7% des naissances ont été déclarées en milieu urbain, seulement 53,1% l'ont été dans les zones rurales. Selon les régions, les proportions de naissances enregistrées varient de 89,8 % dans la région de Niamey à seulement 40,3 % dans celle de Zinder. Par ailleurs, on note que, globalement, la proportion de naissances enregistrées

augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage, passant de 52,6% chez les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction à 96% chez les chefs de ménages ayant un niveau d'instruction supérieur.

Chez les enfants pour lesquels la naissance a été déclarée, en 2015, selon les personnes enquêtées, 89,9% des naissances déclarées l'ont été dans moins d'un (1) mois après leur survenue, et près d'une naissance sur dix (9,5%) a été déclarée au moins un (1) mois après sa survenue (Tableau 11 en annexe). C'est chez les personnes enquêtées d'un niveau d'instruction primaire que les naissances des enfants sont déclarées un peu plus tardivement, c'est-à-dire un mois et plus (10,7%).

En 2015, selon l'ENISED, seulement pour 36,3% des naissances déclarées, les actes ont été retirés moins d'un(1) mois après leur déclaration. Pour 22,7% des naissances déclarées, les actes ont été retirés entre un (1) et trois (3) mois. Enfin, pour plus d'un tiers (34,2%) des naissances déclarées les actes n'ont pas encore été retirés au moment de l'enquête. C'est en milieu urbain (33,9%) que les parents mettent moins d'un (1) mois pour retirer les actes de naissances de leurs enfants et c'est Niamey qui a le plus faible pourcentage avec 21,1% (Tableau 12 en annexe).

Les résultats de l'ENISED 2015 montrent que pour les enquêtés, les principales raisons pour lesquelles les naissances n'ont pas été déclarées à l'état civil, (Tableau 13 en annexe) sont dans l'ensemble, l'éloignement du service (27,8%) dont 28,1% en milieu rural contre 21,6% en milieu urbain, l'indisponibilité du service (22,7%) surtout en milieu rural (23,4%) et ne sait pas qu'il faut déclarer les naissances (20,3%) principalement en milieu rural (20,7%).

### **3. Evolution des indicateurs de la justice**

Le renforcement de la justice constitue un des domaines prioritaires pour la mise en œuvre du Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015. L'objectif vise à renforcer la confiance des citoyens envers leurs institutions juridiques et judiciaires par l'amélioration des conditions d'accès, l'amélioration des services fournis, la lutte contre la corruption et la promotion des droits humains.

Dans l'ensemble, près de 55% des populations enquêtées lors de l'exécution de l'Etude Nationale d'Evaluation des Indicateurs Socioéconomiques et Démographiques (ENISED), réalisée en 2015 par l'INS, a déclaré qu'elle a confiance aux tribunaux (Tableau 14 en annexe). A l'opposé, moins de 9%

des populations enquêtées affirment n'avoir pas du tout confiance à la justice et 36% ont une confiance moindre (peu confiante ou neutre).

Parmi la population ayant déjà eu recours aux services de la justice près de 62% ont indiqué qu'ils l'ont fait parce qu'ils ont confiance à l'institution, alors qu'un (1) usager sur dix (10) avait eu recours à la justice sans avoir confiance et près de 28% des utilisateurs l'ont fait avec peu de conviction. Il est intéressant de souligner qu'une proportion importante de la population n'ayant pas utilisé les services de la justice affirme faire confiance aux services de la justice (53,5%).

Selon les résultats de l'ENISED de 2015, contenus dans le tableau 15 en annexe, on constate une progression dans le renforcement des capacités des juridictions en personnel (greffier et magistrat). Par contre, on note une augmentation des cas d'agressions physiques et de violences sexuelles traités par les juridictions.

Parmi les indicateurs de performance, on peut citer la proportion du nombre d'affaires criminelles et civiles jugées par an par rapport au nombre total d'affaires présentées devant la justice par an. Elle est évaluée à 58% en 2014, enregistrant ainsi une hausse sensible entre 2012 et 2015. En outre, de manière générale, les établissements pénitentiaires ont été désengorgés avec un taux global d'occupation en baisse de 90% en 2012, à près de 83% en 2014; mais, ce taux cache des disparités entre les maisons d'arrêts, avec notamment des surcharges dans les maisons d'arrêts de Niamey, Say, Kollo, Koutakalé et Diffa. De même, les parquets ont obtenu un taux de poursuite pénale de 99,9% en 2014 contre 83% en 2012. Concernant la contre-performance, on peut relever le faible taux de condamnation des cas de corruption et la durée d'écoulement des stocks d'affaires en matière d'instruction qui est de plus d'un (1) an en 2014.

La perception des populations enquêtées sur l'accès à la justice au cours des quatre (4) dernières années (Tableau 16 en annexe) a permis de constater que, globalement, la proportion des populations enquêtées qui n'a pas observé de changement (47,1%) est légèrement plus élevée que celle qui a constaté des améliorations (40%). Les deux (2) groupes restent nettement supérieurs à ceux qui ont relevé une dégradation au sens large. Au niveau des régions, globalement environ 40% des populations enquêtées ont indiqué qu'elles ont remarqué un changement positif des conditions d'accès et près de 60% n'ont rien observé, voire ont constaté même une dégradation (13%) de leur situation pendant les quatre (4) dernières années. Toutefois, les résultats de la même enquête ont relevé que cette amélioration des

conditions d'accès à la justice durant les quatre (4) dernières années est moins perceptible en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'image que se font les justiciables de la justice est un facteur d'utilisation des services et d'exécution des décisions. Selon les résultats de l'ENISED 2015 (Tableau 17 en annexe), environ 37% des populations enquêtées pensent que la corruption existe dans le milieu judiciaire. Par contre, 25,7% des personnes enquêtées affirment le contraire et 37% disent ne rien savoir sur le sujet. Toutefois, 90% de ceux qui ont indiqué l'existence de la corruption dans le milieu judiciaire, ont dit qu'ils n'ont pas été sollicités à verser un pot de vin.

#### **4. Evolution des indicateurs d'accès à l'eau potable, au gaz domestique, aux latrines, à l'électricité**

D'après les résultats des ECVMA 2011 et 2014, la proportion des ménages ruraux ayant accès à une eau potable est restée quasi stable entre 2011 (43,1%) et 2014 (42,4%) (Tableau 18 en annexe). Quant au taux de desserte en eau en milieu urbain, il a enregistré une évolution non négligeable. Il passe de 72,7% en 2011 à 90,1% en 2015 selon les statistiques fournies par la Direction des Statistiques du Ministère de l'Hydraulique et l'Assainissement. (Tableau 20 en annexe)

Le taux de panne des ouvrages ou le nombre d'ouvrages en panne sur le total des ouvrages, au niveau national, a enregistré une baisse considérable passant de 17,8% en 2011 à 9,1% selon les statistiques du M/HA (Tableau 21).

En ce qui concerne l'assainissement, la proportion des personnes bénéficiant de toilettes hygiéniques au niveau national est de 19.3% en 2012 selon les données de l'Enquête Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture / INS / 2012.

Cependant, d'importantes disparités existent entre les taux régionaux : Niamey (67,2%), Agadez (53,5%), Diffa (3,2%) et Dosso (10,4%). Tableau 22, annexe

En 2012, 64,8% des personnes bénéficient de toilettes hygiéniques en milieu urbain contre seulement 7,2% en milieu rural. (Tableau 23)

L'accès à l'électricité a connu une légère amélioration pendant la même période passant de 14,3% à 15,4% (tableau 18, annexe). Quant à l'utilisation du gaz domestique, une amélioration sensible est mise en évidence. Elle est passée de 8,7% en 2011 à 20,6% en 2014. Il ressort également de l'analyse des données de ce tableau que l'utilisation des latrines en milieu urbain s'est améliorée sur la période 2011 à 2014 passant de 64,9% à 73,5%.

Selon les résultats de l'ENISED 2015, c'est dans seulement 20,2% des localités enquêtées que les populations ont dit qu'elles ont perçu une amélioration dans l'accès à l'électricité au cours des quatre (4) dernières années contre 12,6% qui ont perçu une détérioration (Tableau 24, annexe). Dans plus de la majorité (67,2%) des localités la population ne perçoit aucun changement. Par ailleurs, les perceptions sur l'accès à l'électricité sont meilleures en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 52,6% des populations des zones échantillonnées perçoivent une amélioration en milieu urbain contre 17,5% en milieu rural. Environ 19,8% de la population des localités du milieu urbain et 12% de celles du milieu rural perçoivent une détérioration. Pour 27,7% des populations en zones enquêtées en milieu urbain et 70,5% en milieu rural estiment qu'il n'y a pas eu de changement.

Les populations enquêtées ont indiqué qu'elles ont globalement remarqué une nette amélioration quant à leur accès aux services de l'éducation (63,8%), de la santé (59,7%), à l'alimentation (38%) et à l'eau (29,1%) d'après les données de l'ENISED 2015 (Tableau 24 en annexe). Par contre, 67,2% ont indiqué qu'elles ne trouvent pas qu'il y a eu de changements notamment en matière d'accès à l'électricité (aux emplois permanents (56,2%), aux crédits (52,9%), aux services de la justice (47,1%) et aux routes (46,3%). D'autres personnes enquêtées ont même mentionné une forte dégradation quant à l'accès à l'eau (12,3%), aux crédits (9,6%) à l'alimentation (6,9%) et aux routes (6,9%).

## **5. Evolution des indicateurs de la gouvernance et de la sécurité**

La gouvernance est une notion parfois complexe, car définie et entendue de manière diverse et parfois contradictoire. Cependant, malgré la multiplicité des usages du concept, il semble recouvrir des thèmes proches de « bien gouverner ». La sécurité et la gouvernance font partie des quatre (4) défis majeurs pour le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015. Au cours de l'ENISED 2015, les avis de la population âgée de 18 à 59 ans ont été recueillis par rapport à quelques questions de gouvernance, notamment le respect des droits de l'homme, la discrimination, la sécurité des personnes et des biens.

### **5.1 Evolution des indicateurs liés au respect des droits de l'homme**

Selon les résultats de l'ENISED 2015, les réponses exprimées par les populations enquêtées et âgées de dix-huit (18) ans et plus, montrent que la majorité de la population cible pense que les droits de l'homme sont globalement respectés au Niger. En effet, plus de 50% pense que, l'égalité devant la loi, la liberté d'expression, la liberté de culte, le droit à l'éducation, le droit à la

santé, sont toujours respectés au Niger. Le respect du droit à la vie semble recueillir plus d'opinions favorables, il est suivi de près par la liberté de culte, le droit à l'éducation et le droit à la santé. Les opinions favorables recueillies pour les principes relatifs à l'égalité devant la loi et la liberté d'expression sont moindres quoique globalement positives. Du reste, près du tiers (1/3) de la population enquêtée a des réserves sur le respect des principes de l'égalité devant la loi et la liberté d'expression.

## **5.2 Evolution des indicateurs liés à la sécurité.**

En 2015, selon les données de l'ENISED, 81% de la population enquêtée a indiqué qu'elle est satisfaite de la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays, en milieu urbain comme en milieu rural (Tableau 25 en annexe). Plus de 77% ont émis des avis favorables (47,6% sur la forte capacité et 29,7% sur la faible capacité de l'état à protéger la population), contre 13% ayant donné un avis contraire (2,4% sur l'incapacité de l'état à protéger la population, et 11,6% sur la faible capacité de l'état à protéger la population et leurs biens contre la criminalité et la violence).

## **6. Evolution des indicateurs sur les moyens de communication (Téléphone et Internet).**

Le téléphone portable et l'internet sont de véritables outils de développement et de réduction de la pauvreté. Le téléphone se substitue dans certaines situations au transport, un coup de fil permettant de régler un problème où il aurait fallu voyager en y consacrant plus de temps et de moyens. Le téléphone portable offre des possibilités de transfert d'argent, se substituant aux réseaux classiques. Il permet de faire des affaires et est donc un outil potentiel pour générer des revenus. Quant à l'internet, ses possibilités sont énormes, que ce soit dans le domaine de l'éducation, de la communication ou des divertissements.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur les Conditions de vie des ménages et l'Agriculture au Niger (ECVMA) réalisée par l'INS en 2011, le téléphone mobile est possédé par moins d'une (1) personne sur trois (3) parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus. Cependant un nombre plus important utilise ce moyen de communication, plus de quatre (4) personnes sur dix (10) au cours du mois ayant précédé la collecte (Tableau 26 en annexe).

Le téléphone portable a bien évidemment un meilleur taux de pénétration en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, deux tiers (2/3) des personnes de 15 ans et plus en ont un (1) contre moins d'une (1) personne sur cinq (5) en milieu rural. A Niamey, trois (3) personnes sur quatre (4) ont un téléphone

mobile et plus de 85% en ont utilisé un (1) dans le mois qui a précédé la collecte.

S'agissant de l'Internet, des efforts importants doivent encore être entrepris pour promouvoir cet outil, au moins parmi la jeune génération. L'Internet n'est connu que par une (1) personne sur dix (10) parmi les nigériens de 15 ans ou plus et il n'a été utilisé que par 2% d'entre eux. En fait en dehors de Niamey et dans une certaine mesure d'Agadez, l'Internet est peu connu. Près de 39% des habitants de Niamey connaissent cet outil et 29% de ceux d'Agadez. Il est évident que la connaissance de l'Internet est liée au niveau d'éducation des populations.

## **7. Evolution des indicateurs de pauvreté et de développement humain du Niger**

Les données des enquêtes et études réalisées montrent qu'au Niger, l'incidence de la pauvreté a beaucoup baissé entre 2005 et 2014. Elle est passée de 62,1% en 2005 à 45,1% en 2014. La profondeur de la pauvreté, mesurée par l'indice d'écart de la pauvreté, est passée de 24% en 2005 à 13% en 2014. La sévérité de la pauvreté a été réduite de plus de moitié, entre 2005 et 2014. Elle est passée de 12,3% en 2005 à 4,9% en 2014 (Tableau 27 en annexe).

Quant à la part du cinquième (5ème) le plus pauvre de la population dans la consommation nationale, elle est passée de 6,3% en 2005, à 9,3% en 2014, montrant ainsi une légère amélioration du pouvoir d'achat des 20% des ménages les plus pauvres de la population.

La proportion de la classe moyenne, selon l'approche monétaire, c'est-à-dire en considérant les dépenses annuelles moyennes de consommation des ménages, est passée de 44,9% en 2011, à 46,2% en 2014, soit une progression de 1,3 points en trois (3) ans.

En revanche, l'indice de Gini, qui a été utilisé pour mesurer les inégalités dans les dépenses de consommation des ménages, est passé de 0,438 en 2005 à 0,299 en 2011. En 2014, cet indice augmente pour se situer 0,325. Ce qui traduit un creusement des inégalités en termes de dépense de consommation des ménages au Niger.

## **8. Evolution des indicateurs agropastoraux**

En ce qui concerne la couverture des besoins céréaliers au cours de la période 2010-2014, on constate que les années 2010 et 2012 ont enregistré un excédent de production céréalière. Le taux de couverture des besoins

céréalières est de 138,2 % et 114,9% respectivement (Tableau 28 en annexe). Par contre, les autres années (2011, 2013 et 2014) ont été déficitaires avec des taux de couverture des besoins céréalières en dessous de 100%.

Selon le rapport de suivi de la feuille de route 2015 du Gouvernement, élaboré en septembre 2015 par le Ministère de l'Elevage, l'effectif du cheptel est estimé à plus de 14 millions d'UBT pour une valeur de plus de 3 000 milliards de FCFA. L'élevage représente pour le Niger :

- ✓ la 2<sup>ème</sup> source de revenu d'exportation;
- ✓ 13% de contribution au PIB national;
- ✓ 62% des revenus d'exportation du secteur rural ;
- ✓ 21 % des exportations totales du Pays;
- ✓ 87% de la population sont concernés par l'élevage;
- ✓ 20% en tirent l'essentiel de leur subsistance de manière exclusive de l'élevage.

Toutefois, il est à noter le taux d'exploitation du bétail ne dépasse guère 12%, et la faiblesse des investissements (moins de 2% du budget de l'Etat) dans le sous-secteur malgré son apport assez conséquent au produit intérieur brut (PIB).

## **9. Evolution des indicateurs de l'Artisanat et du Tourisme.**

### **9.1 Secteur de l'artisanat**

L'artisanat est devenu une priorité pour les pays en voie de développement en général et du Niger en particulier au cours des années 1980. En effet, les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du développement d'une industrie moderne, ont conduit à reconsidérer l'approche "industrialiste" et à admettre que le secteur informel en général et le secteur de l'artisanat en particulier jouent un rôle d'agents économiques indispensables à l'équilibre social du pays et complémentaire du rôle assuré par le secteur moderne (P. C. Damiba, 1995).

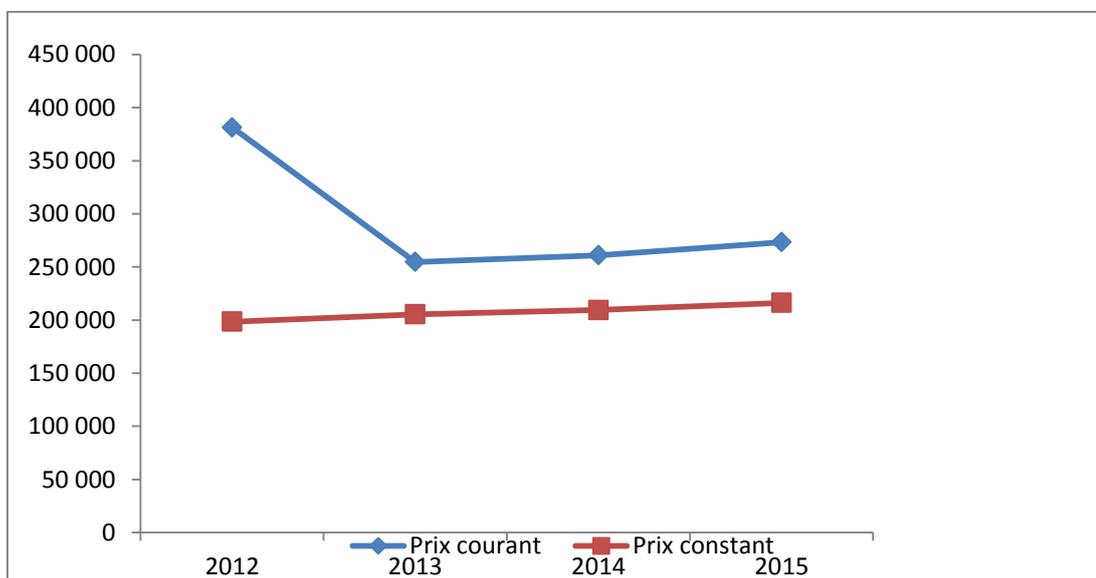
La micro et petite entreprise en général et l'artisanat en particulier, occupent une place prépondérante dans l'économie nigérienne. Même si des données chiffrées fiables et récentes font encore défaut ou apparaissent sous-estimées, l'artisanat constitue en effet un secteur à fort potentiel de croissance.

Au Niger, plusieurs études ont montré que le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans l'économie. Cette importance se justifie par les éléments suivants :

En 2015, le chiffre d'affaires du secteur de l'artisanat est estimé à 479,898 milliards FCFA et sa valeur ajoutée à 273,375 milliards de F CFA selon le rapport des Comptes Economiques Nationaux. En 2014, ces valeurs sont égales à 458,75 milliards de F CFA et 260,984 milliards de F CFA respectivement (Tableau 29, annexe).

La contribution du secteur de l'artisanat à la production intérieure brute est de 17,37% en 2015 contre 17,31% en 2014.

**Graphique 2 : Evolution de la valeur ajoutée à la production intérieure brute du secteur de l'artisanat de 2012 à 2015**

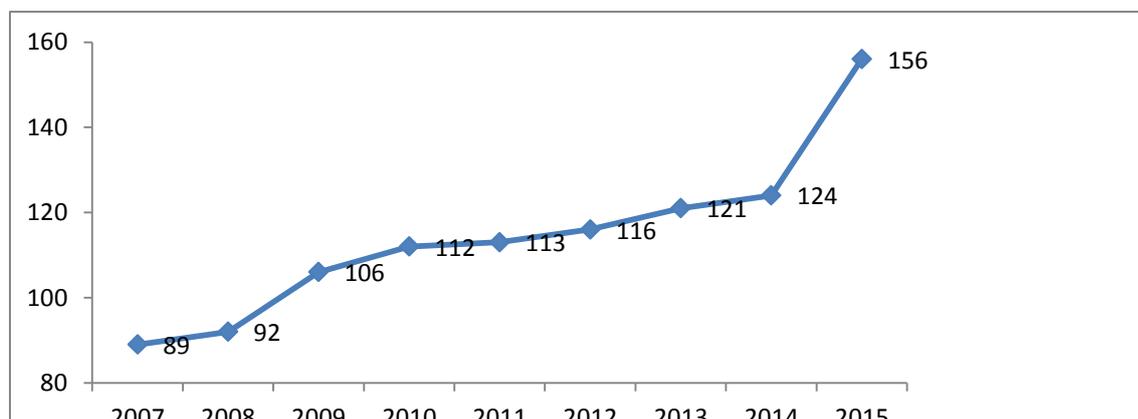


Source : INS

## 9.2 Evolution des recettes touristiques

Les recettes touristiques sont de l'ordre de 156 milliards de F CFA en 2015 contre 124 milliards de F CFA en 2014 (Tableau 30, annexe).

### Graphique 3 : Evolution des recettes touristiques (en milliard de F CFA) de 2007 à 2015



Source : A partir des données du MT/A/SG/DS

## 10. Evolution des indicateurs des services des transports

Les indicateurs des services des transports ont connu une évolution en dents de scie pendant la période 2011-2015. En effet, le trafic aérien de passagers de l'Aéroport International Diori HAMANI de Niamey a augmenté de 11,7% en moyenne annuelle pendant la période, passant de 178 223 passagers en 2011 à 282 453 passagers en 2015. Entre 2014 et 2015, ce trafic a enregistré une hausse de 14,5% (Tableau 31 en annexe). Par contre, le trafic de passagers du transport routier des voyageurs, malgré l'évolution moyenne de 15,4% en moyenne enregistrée entre 2011 et 2015, a connu deux (2) baisses. La première est intervenue en 2013 (-1,9%) et la deuxième en 2015 (-1,6%).

Au cours de la période 2001-2015, le trafic de passagers du transport routier des voyageurs en destination des pays membres de l'Union Economique et monétaire ouest Africaine (UEMOA) a presque triplé (165 231 passagers en 2011 contre 436 841 en 2015). (Tableau 32 en annexe).

La même situation a été observée au niveau des accidents corporels de la circulation routière. Le nombre d'accidents corporels est passé de 5 201 en 2011 à 5 966 en 2015 avec un pic en 2012 (8 289 cas). Au cours de la même période, il a été dénombré 4 036 personnes tuées (soit une personne décédée pour environ huit accidents enregistrés) et 40 415 personnes blessées (environ 1,3 personnes blessées par accident). (Tableau 33 en annexe).

## **11. Quelques indicateurs des services de l'équipement**

Conformément au décret N° 2013-427/PM du 9 Octobre 2013, le Ministère de l'Équipement est chargé de la conception, de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de la politique nationale en matière d'équipement.

C'est ainsi qu'à la fin de 2014, selon le rapport de suivi de la feuille de route 2015 du Gouvernement, Novembre 2015 publié par le Ministère de l'Équipement, le réseau routier nigérien comprend, 19 957 km de routes qui se répartissent comme suit : 4 361 km de routes bitumées, 2 256 km de routes en terre moderne, 1 387 km de routes en terre sommaire, 4 235 km de routes rurales et 7 719 km de pistes sommaires.

## **12. Evolution des principaux agrégats macroéconomiques du Niger**

Au Niger, comme la plupart des pays de la sous-région de l'Afrique subsaharienne, notamment les pays membres de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique Occidentale (UEMOA), l'économie est dominée par le secteur informel. Toutefois, ces dernières années, la part du secteur informel dans le PIB tend à baisser (Tableau 34 en annexe). En effet, de 70,4 % en 2010, elle s'est établie à 65,1% en 2013, pour atteindre 64,0% en 2015. Ce recul de la part du secteur informel dans le PIB est essentiellement dû à l'importance que prennent les activités minières, notamment la mise en exploitation du pétrole brut depuis la fin de l'année 2011.

Il convient aussi de noter que l'agriculture, au sens large, occupe une place de choix, avec 41,3% du PIB en 2015. Elle reste encore déterminante dans le comportement du taux de croissance économique du Niger, qui évolue en dents de scie selon les campagnes agricoles. En effet, les bonnes campagnes agricoles, 2008, 2010, 2012 et 2014, ont été caractérisées par des taux de croissance appréciables, tandis que les mauvaises campagnes agricoles, 2009, 2011, 2013 et 2015, se sont traduites par de faibles taux de croissance économique.

En ce qui concerne les critères de convergence de l'UEMOA, l'analyse des données révèle qu'au cours de la période 2005-2015, la majorité de ces critères a été respectée par le pays ou a connu des évolutions favorables, à

l'exception du critère clé, à savoir le solde global (y compris les dons), en pourcentage du PIB, qui s'est dégradé ces deux dernières années. Cette dégradation est due essentiellement, d'une part, à la forte augmentation des investissements et, d'autre part, à la faiblesse des dons mobilisés au cours de cette période.

Le faible niveau du taux de pression fiscale qui était de 16,1% en 2015, pour une norme communautaire minimale de 20,0%, requiert que des efforts soient renforcés pour améliorer la mobilisation des recettes fiscales. (Tableau 35 en annexe).

### **13. Evolution de l'Indice MÔ Ibrahim de la gouvernance en Afrique (IIAG)**

L'indice MÔ Ibrahim de la gouvernance africaine (IIAG) mesure la qualité de la gouvernance dans chaque pays africain sur une base annuelle. Il compile les données provenant de diverses sources mondiales dans le but de construire une image précise et détaillée des performances de la gouvernance dans les pays africains.

Il ressort du classement des pays membres de l'Union Economique et monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en IIAG fait de 2013 à 2015 que le classement à l'intérieur de l'UEMOA n'a pas varié. Par contre sur le plan continental, les valeurs et les rangs ont eu des changements. Les deux premiers sont le Sénégal et le Bénin. Le Niger a constamment conservé la 5ème place à l'intérieur de l'UEMOA. Sur le plan continental par contre, il a enregistré une baisse de l'IIAG et un recul en classement (Tableau 36 en annexe).

En outre, la moyenne régionale en 2015 classe l'Afrique australe au premier (1er) rang avec un IIAG de 58,9 points suivie de l'Afrique de l'Ouest (52,4), de l'Afrique du Nord (51,2), de l'Afrique de l'Est (44,3) et enfin de l'Afrique centrale (40,9) (Tableau 37 en annexe).

## CONCLUSION

L'analyse de la situation socioéconomique du Niger fait ressortir une nette amélioration de nombreux indicateurs sociodémographique et d'agrégats macroéconomiques.

En effet, au cours de ces dernières années, on note une baisse importante des taux de mortalité des enfants de moins de cinq (5) ans et une baisse sensible des taux de mortalité maternelle.

Pour ce qui est de l'éducation, il apparaît une nette amélioration du Taux Brut de Scolarisation (TBS), amorcée depuis 2005.

L'analyse des indicateurs de pauvreté et de développement humain montre une amélioration globale des indicateurs, à l'exception de l'indice de Gini qui indique qu'il y'a eu une légère augmentation des inégalités dans les dépenses de consommation, entre 2011 et 2014.

Entre 2011 et 2014, on constate aussi une diminution de l'incidence de la pauvreté, une augmentation importante de l'IDH du Niger, même si, en 2015 encore, notre pays a été classé parmi les derniers en termes de développement humain.

Il convient enfin de souligner que les principaux résultats de certaines études, réalisées par l'INS, ont mis à jour, entre 2011 et 2014, un léger élargissement de la classe moyenne. Celle-ci pourrait constituer, pour le Gouvernement, un important instrument et un outil efficient de politique économique.

On relève également, depuis 2010, les recettes fiscales ont augmenté et la part du secteur informel dans l'économie a diminué.

Toutefois, la croissance économique demeure fragile, car le taux de croissance économique continue à évoluer en dents de scie.

Toutes ces performances font ressortir que les politiques mises en œuvre ces dernières années ont donc contribué à élargir la classe moyenne de notre pays. Les efforts doivent cependant être poursuivis et renforcés, afin qu'ils contribuent à consolider et développer cette classe moyenne qui a permis à la majorité des pays développés et émergents d'améliorer de manière significative les conditions de vie de leurs populations.

## ANNEXES

**Tableau 1 : Evolution des principaux indicateurs sociodémographiques du Niger**

Composantes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Population totale en <sup>1</sup> millions d'habitants	12,5	12,9	13,4	14	14,6	15,2	15,9	16,9	17,7	18,4	19,1
Densité (habitants/km2)	10,1	10,5	10,8	11,2	11,6	12	12,4	13,4	14,0	14,5	15,1
Taux d'accroissement intercensitaire annuel moyen de la population (%)	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,3	3,9	3,9	3,9	3,9
Indice synthétique de fécondité (ISF)	-	7,1	-	-	-	-	-	7,6	-	-	7,3
Taux de mortalité infantile (‰) (moins de un (1) an	-	81	-	-	-	-	-	51	-	-	51
Taux de mortalité infanto juvénile (‰) (0-5 ans)	-	198	-	-	-	-	-	127	-	-	126
Taux de mortalité maternelle (100 000 naissances vivantes)	-	648	-	-	-	-	-	535	-	-	520
Prévalence de la malnutrition aiguë globale chez les enfants de 6 à 59 mois (%)	-	10	10	11,6	12,2	16,7	12,3	14,8	13,3	14,8	15
Taux d'utilisation de n'importe quelle méthode contraceptive	-	11,2	-	-	-	-	-	13,9	-	-	13,4
Taux d'utilisation de méthodes modernes de contraception (%)	-	5	-	-	-	-	-	12,2	-	-	12,1
Proportion d'enfants de 12-23 mois ayant reçu tous les vaccins du PEV (%)	-	29	-	-	-	-	-	52	-	-	-
Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié (%)	-	17,7	-	-	-	-	-	29,3	-	-	39,7

Sources: RGPH 2001, 2012 INS/MF; EDSN 1998, 2006, 2012 INS/MF; ENISED 2015 INS/MF.

<sup>1</sup> Population au premier (1<sup>er</sup>) juillet.

**Tableau 2 : Taux d'accroissement intercensitaire moyens (TAIM) des pays membres de l'Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).**

UEMOA	Période	TAIM (%)
Bénin	2002-2013	3,5
Burkina Faso	1996-2006	3,1
Côte d'Ivoire	1998-2014	2,6
Guinée Bissau	1992-2009	2,2
Mali	1988-2009	3,6
<b>Niger</b>	<b>2001-2012</b>	<b>3,9</b>
Sénégal	2002-2013	2,5
Togo	1981-2010	2,8

Source :

**Tableau 3: Répartition des dix principales morbidités par tranche d'âge en 2015, Niger**

Maladies / Symptômes	< 2 mois	2 - 11 mois	1 - 4 ans	5 - 9 ans	10 - 24 ans	25 ans et +	Total	%
Infections respiratoires aiguës	36 435	488 219	1 653 908	456 242	530 325	652 505	3 817 634	28,14
Paludisme	129 151	967 729	1 739 773	300 189	299 564	351 277	3 787 683	27,92
Diarrhées	21 904	402 701	664 081	89 409	86 190	112 947	1 377 232	10,15
Malnutritions	0	334 785	547 926	2 788	33 136	44 000	962 635	7,10
Affections dermatologiques	3 695	27 246	66 056	33 645	120 763	235 049	486 454	3,59
Trauma-Plaies-Brûlures	11 727	73 609	156 535	49 897	71 450	89 233	452 451	3,34
Autres affections digestives	4 938	36 874	104 606	56 814	99 158	113 501	415 891	3,07
Dysentérie	14 151	100 281	140 956	26 042	21 248	24 182	326 860	2,41
Conjonctivite simple	593	35 251	94 500	26 841	42 492	64 774	264 451	1,95
Affections bucco-dentaires	4 054	35 968	76 266	19 251	23 267	32 675	191 481	1,41

Source : Annuaire Statistique provisoire du SNIS/MSP

**Tableau 4 : Pourcentages de personnes de 15 ans et plus alphabétisées et d'enfants scolarisés**

Indicateurs	2011	2014
Taux de non fréquentation au primaire	48,6	50,7
Taux de non fréquentation au secondaire	67,9	66,4

Source : ECVMA 2011 et 2014

**Tableau 5 : Taux brut de scolarisation (%)**

Indicateurs	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
-------------	------	------	------	------	------	------	------	------

Garçons	44.2	48.0	53.0	55.2	56.2	58.9	62.4	66.4
Filles	30.4	33.7	37.5	39.8	41.0	43.7	48.6	52.7
Ensemble	37.5	41.0	45.4	47.7	48.7	51.5	55.6	59.7

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Garçons	69.9	73.5	74.7	77.4	77.8	80.2
Filles	56.8	60.4	62.3	64.7	66.0	68.0
Ensemble	63.5	67.1	68.6	71.2	72.0	74.2

Source : Rapport indicateurs 2015, MEN

**Tableau 6 : Evolution du taux de Survie scolaire au CM2**

Indicateurs	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Garçons	72.7	69.3	62.6	71.3	69.3	61.7	64.4
Filles	75.4	63.4	60.2	66.7	66.6	58.5	66.7
Ensemble	73.8	66.7	61.6	69.2	68.1	60.3	65.4

Source : Rapport indicateurs 2015, MEN

**Tableau 7 : Indicateurs de performance (en %) sur l'éducation**

Année	Proportion d'élèves ayant commencé la première année d'études primaires qui terminent l'école primaire	Rapport filles/garçons dans l'enseignement		
		Primaire	Secondaire	Supérieur
2011	46,6	79,1	55,8	44
2012	49,1	80,4	57,1	46
2013	51,2	80,8	57,8	47
2014	62,2	81,9	58,4	48

Source : Annuaire des statistiques de l'éducation 2000-2014

**Tableau 8: Proportion des contractuels du primaire**

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Enseignants craie en main	15668	18441	20553	22427	24091	28163	31131	34117	4021
dont femmes	5183	6237	7091	7876	9121	11200	13366	15235	18171
Enseignants du public	14998	17749	19746	21497	23379	27059	29632	32679	38128
enseignants contractuels	2540	7774	10228	12428	14673	19261	23053	25803	31630
<b>% contractuels</b>	<b>16.9</b>	<b>43.8</b>	<b>51.8</b>	<b>57.8</b>	<b>62.8</b>	<b>71.2</b>	<b>77.8</b>	<b>79.0</b>	<b>83.0</b>

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Enseignants craie en main	44710	48976	52913	59653	63688	66750
dont femmes	19975	22133	24337	28006	30595	33162
Enseignants du public	42929	47031	50923	57337	61490	64287
enseignants contractuels	36696	37184	41242	46407	49564	50123
<b>% contractuels</b>	<b>85.5</b>	<b>79.1</b>	<b>81.0</b>	<b>80.9</b>	<b>80.6</b>	<b>75,1</b>

Source : Annuaire des statistiques de l'éducation 2000-2014

**Tableau 9 : Evolution du financement de l'éducation (en milliards de FCFA)**

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Budget général de l'Etat	572.9	730.6	638.2	1006.7	1262.8	1450.0	1676.9

Budget MEP/APLN/EC	86.8	98.3	85.9	103.2	113.1	140.8	166.7
Budget Education Formation	86.8	98.3	85.9	103.2	113.1	140.8	173.9
Budget éducation formation (%)	15.2	13.5	13.5%	10.3%	9.0%	9.7%	10.4%

Source : Annuaires des statistiques de l'éducation 2000-2014

**Tableau 10 : Taux d'enregistrement des naissances des enfants de moins de cinq (5) ans à l'état civil en 2015 selon le milieu de résidence et le taux d'enregistrement des naissances à l'état civil de 2005 à 2011.**

Composantes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'enregistrement des naissances des enfants de moins de cinq ans à l'état civil (%)										Milieu urbain	85,7
										Milieu rural	53,1
										Ensemble	58,0
Taux d'enregistrement des naissances à l'état civil (%)	23,1	26,9	32,4	33,1	28,4	26,6	28,4	-	-	-	-

Sources : ENISED 2015 INS/MF ; Rapports d'analyse des données d'état civil 2003-2006, 2007-2011 INS/MF.

**Tableau 11 : Temps mis avant de déclarer une naissance selon certaines caractéristiques**

caractéristiques	Temps mis avant de déclarer une naissance		
	Moins d'un mois	Un mois et plus	Ne sait pas
Milieu de résidence			
Niamey	85,7	14,2	0,2
Autres villes	93,9	6,0	0,1
Ensemble urbain	89,7	9,6	0,7
Rural	37,0	20,5	4,0
Niveau d'instruction			
Aucun	90,2	9,2	0,6
Primaire	88,7	10,7	0,7
Secondaire	89,2	10,6	0,2
Supérieur	92,9	7,1	0,0
<b>Ensemble</b>	<b>89,9</b>	<b>9,5</b>	<b>0,6</b>

Sources : ENISED 2015

**Tableau 12 : Temps écoulé avant de retirer l'acte de naissance**

Caractéristiques	Temps écoulé avant de retirer l'acte de naissance				
	Moins d'un mois	Entre 1 et 3 mois	Entre 4 et 11 mois	12 mois et plus	Pas encore retiré
Niamey	21,1	38,	9,5	3,4	27,9
Autres villes	42,3	25,4	5,4	2,8	24,1
Ensemble urbain	33,9	30,5	7,0	3,0	25,6
Rural	37,0	20,5	4,0	1,8	36,7
<b>Ensemble</b>	<b>36,3</b>	<b>22,7</b>	<b>4,6</b>	<b>2,1</b>	<b>34,2</b>

Source : ENISED 2015

**Tableau 13 : Répartition (en %) des ménages dans lesquels des enfants ne sont pas déclarés selon les principales raisons évoquées**

Principales réponses	Milieu de résidence				Ensemble
	Niamey	Autres	Ensemble	Rural	

		villes	Urbain		
Indisponibilité du service	10,0	9,8	9,9	23,4	22,7
Eloignement du service	15,7	23,5	21,6	28,1	27,8
Ne sait pas qu'il faut déclarer les naissances	10,2	14,6	13,5	20,7	20,3
Faible qualité du service	0,0	11,6	8,7	4,7	4,9
Coût du transport	4,9	4,8	4,8	2,6	2,7
Ne veulent pas payer d'amende	6,8	6,9	6,8	2,2	2,4
Ne sait pas où enregistrer les naissances	3,3	1,9	2,3	3,1	3,0
Ne sait pas comment enregistrer les naissances	14,1	12,7	13,1	5,8	6,2
Faible utilité de l'enregistrement	13,9	9,4	10,6	6,9	7,1
Négligence	14,3	3,9	6,5	1,9	2,1
Accouchement à domicile	0,0	0,0	0,0	0,3	0,2
Autre	6,8	0,8	2,3	0,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ENISED 2015

**Tableau 14 : Recours des populations enquêtées à la justice selon les degrés de confiance**

Confiance à la justice	Recours à la justice (%)		
	oui	non	ensemble
Pas du tout	10,4	8,4	8,8
Peu confiant	19,8	14,4	15,3
Neutre	8,0	23,7	21,0
Confiant	45,2	41,7	42,3
Assez confiant	16,5	11,8	12,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : ENISED 2015

**Tableau 15 : Indicateurs de fonctionnement des services de la justice**

Caractéristiques	2012	2013	2014
Nombre de cas d'attaques/agressions personnelles rapportés par la police, gendarmerie et la justice pour 100 000 habitants	20	24	25
Nombre de cas de violence sexuelle rapportés par la police, la gendarmerie et la justice pour 100 000 habitants	1,2	1,6	1,8
Nombre de cas de vol rapportés par la police, la gendarmerie et la justice pour 100 000 habitants	22	28	27
Nombre de cas d'effractions de résidence (cambriolage) rapportés par la police, la gendarmerie et la justice pour 100 000 habitants	0,3	0,7	0,5
Ratio de juges/magistrats pour 100 000 habitants	2,0	2,0	2,1
Nombre d'homicides volontaires rapportés par la police, la gendarmerie et la justice pour 100000 habitant	0,8	0,9	0,9
Ratio greffiers par magistrat	0,59	0,97	0,92

Source : Collectés par les auteurs dans l'administration

**Tableau 16 : Perception des populations enquêtées sur l'accès à la justice durant les 4 dernières années selon la région de résidence**

Régions	Perception de l'accès à la justice durant les 4 dernières années					Ensemble
	Forte amélioration	amélioration	Pas de changement	Dégradation	Forte dégradation	
Agadez	10,1	30,9	48,3	8,7	2,0	100,0
Diffa	1,8	30,3	63,6	4,4	0,0	100,0
Dosso	0,0	38,7	49,8	11,6	0,0	100,0
Maradi	5,9	30,0	54,3	1,5	1,5	100,0
Tahoua	10,2	45,7	34,5	7,9	1,7	100,0
Tillabéri	1,4	30,0	45,2	17,8	5,6	100,0
Zinder	5,6	34,7	47,6	10,6	1,4	100,0
Niamey	13,6	40,9	27,3	13,6	4,5	100,0
<b>Ensemble</b>	<b>4,9</b>	<b>35,1</b>	<b>47,1</b>	<b>10,9</b>	<b>2,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Collectés par les auteurs dans l'administration

**Tableau 17 : Opinion des populations enquêtées sur l'existence de la corruption dans le milieu judiciaire**

Réponses	Existence de la corruption dans le milieu judiciaire (%)
Oui	36,9
Non	25,7
Ne Sait Pas	37,4

Source: ENISED 2015

**Tableau 18: Pourcentage des ménages ayant accès à l'eau potable, au gaz et au téléphone.**

Indicateurs	2011	2014
Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	43,1	42,4
Part de la population utilisant l'électricité comme source d'éclairage	14,3	15,4
Proportion des ménages utilisant le bois comme principale source d'énergie pour la cuisson	97,1	95,6
Proportion des ménages utilisant le gaz comme source d'énergie (principale ou secondaire) pour la cuisson en milieu urbain	8,7	20,6
Proportion des ménages utilisant le gaz comme source d'énergie (principale ou secondaire) pour la cuisson en milieu rural	0,0	0,3
Pourcentage de la population disposant de latrines hygiéniques en milieu rural	7,1	5,1
Pourcentage de la population disposant de latrines hygiéniques en milieu urbain	64,9	73,5

Source : ECVMA 2011 ET 2014

**Tableau 19 : Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural par région et au niveau national de 2009 à 2015**

REGIONS	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agadez	45,91%	45,09%	45,25%	43,64%	54,83%	57,40%	43,60%
Diffa	47,23%	46,56%	45,81%	46,24%	49,74%	55,10%	47,80%
Dosso	59,64%	59,76%	60,66%	62,08%	62,45%	60,20%	82,30%
Maradi	49,31%	49,53%	49,05%	49,01%	49,67%	50,10%	50,70%
Niamey	42,74%	41,72%	41,32%	48,69%	82,50%	67,50%	34,20%
Tahoua	40,62%	43,18%	44,23%	44,20%	44,36%	44,30%	35,60%
Tillabéry	48,63%	49,27%	49,19%	49,84%	51,27%	50,80%	45,30%
Zinder	44,72%	45,07%	44,91%	45,05%	44,06%	44,90%	35,20%
<b>National</b>	<b>48,04%</b>	<b>48,61%</b>	<b>48,87%</b>	<b>49,12%</b>	<b>49,83%</b>	<b>50,00%</b>	<b>44,20%</b>

Source: DS/MH/A Rapport 2015.

**Tableau 20: Taux de desserte au niveau national de 2009 à 2015**

Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux	<b>72,67%</b>	<b>73,75%</b>	<b>72,71%</b>	<b>73,78%</b>	<b>86,11%</b>	<b>88,85%</b>	<b>90,14%</b>

Source: DS/MH/A Rapport 2015.

**Tableau 21 : Taux de panne des ouvrages par région et au niveau national de 2009 à 2015**

REGIONS	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agadez	21,13%	22,06%	19,74%	18,84%	12,11%	15,20%	9,30%
Diffa	11,30%	11,28%	9,84%	11,90%	10,51%	10,70%	9,50%
Dosso	19,14%	18,50%	16,60%	16,01%	14,66%	12,70%	9,20%
Maradi	8,55%	8,47%	7,93%	7,45%	6,90%	5,80%	6,00%
Niamey	13,82%	21,43%	21,43%	43,24%	9	10,30%	5,70%
Tahoua	22,17%	21,85%	20,28%	21,47%	19,79%	14,30%	10,90%
Tillabéry	34,21%	32,24%	30,89%	29,68%	25,01	26,00%	10,60%
Zinder	17,28%	15,97%	16,60%	16,25%	15,36%	12,20%	9,70%
Niger	19,47%	18,76%	17,84%	17,72%	15,62%	13,70%	9,10%

Source: DS/MH/A Rapport 2015.

**Tableau 22 : Proportion de personnes bénéficiant de toilettes hygiéniques par région en 2012.**

Région	Proportion (%) des personnes bénéficiant de toilettes hygiéniques.
Agadez	53,54
Diffa	3,21
Dosso	10,36
Maradi	18,32
Tahoua	15,70
Tillabéri	13,08
Zinder	11,45
Niamey	67,24
Moyenne nationale	19,31

Source : Enquête Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture / INS / 2012

**Tableau 23 : Proportion (%) de personnes bénéficiant de toilettes hygiéniques par milieu de résidence en 2012**

Milieu de résidence	Proportion (%) de personnes bénéficiant de toilettes hygiéniques en %
Urbain	64,77
Rural	7,22

Source : Enquête Conditions de Vie des Ménages et l'Agriculture / INS / 2012

**Tableau 24: Répartition de la population des localités enquêtées selon la perception de l'accessibilité des services sociaux de base au cours des 4 dernières années.**

Services sociaux de base	Forte amélioration	Amélioration	Pas de changement	Dégradation	Forte dégradation
Education	15,9	47,9	17,3	15,4	3,6
Santé	13,9	45,8	21,5	15,6	3,1
Justice	4,9	35,	47,1	10,9	2,0
Eau	11,6	29,1	23,4	23,7	12,3
Electricité	3,7	16,5	67,2	7,1	5,5
Alimentation	2,1	38,0	20,2	32,8	6,9
Routes	4,2	21,1	46,3	21,5	6,9
Emplois permanents	3,4	14,4	56,3	19,0	6,9
Crédits	2,5	16,4	52,9	18,5	9,6

Source : ENISED 2015

**Tableau 25: Opinion des personnes enquêtées sur la sécurité**

Principales réponses	Milieu de résidence				Ensemble
	Niamey	Autres villes	Ensemble Urbain	Rural	
Degré de satisfaction face à la sécurité					
Insatisfait	5,0	4,1	4,5	4,1	4,1
Plutôt insatisfait	6,7	6,9	6,8	7,6	7,5
Indifférent	7,3	7,4	7,3	7,7	7,6
Plutôt satisfait	38,7	32,3	34,9	29,8	30,8
Satisfait	42,4	49,	46,	50,8	50,0
Opinion sur la capacité de l'Etat à protéger la population					
Incapacité	4,4	2,5	3,3	2,2	2,4
Faible capacité	13,8	10,2	11,7	11,5	11,6
Capacité moyenne	44,6	34,2	38,5	27,6	29,7
Forte capacité	26,7	47,8	39,1	49,5	47,6
Ne sait pas	10,5	5,4	7,5	9,2	8,8

Source : ENISED 2015

**Tableau 26 : Principaux indicateurs sur la possession et l'utilisation du téléphone mobile et la connaissance de l'internet.**

Indicateurs	Possède un téléphone mobile	A utilisé un téléphone mobile les 30 derniers jours	A utilisé un ordinateur les 12 derniers mois	A utilisé l'Internet les 12 derniers mois	Connaît l'Internet
Milieu de résidence					
Urbain	62,6	62,6	62,6	62,6	62,6
Rural	19,5	19,5	19,5	19,5	19,5
Régions					
Agadez	46,7	46,7	46,7	46,7	46,7
Diffa	28,2	28,2	28,2	28,2	28,2
Dosso	24,5	24,5	24,5	24,5	24,5
Maradi	17,6	17,6	17,6	17,6	17,6
Tahoua	23,2	23,2	23,2	23,2	23,2

Tillabéri	27,2	27,2	27,2	27,2	27,2
Zinder	25,0	25,0	25,0	25,0	25,0
Niamey	74,1	74,1	74,1	74,1	74,1
Ensemble	28,0	28,0	28,0	28,0	28,0

Source : Calcul des auteurs à partir de l'ECVMA-2011

**Tableau 27 : Evolution des indicateurs de pauvreté et de développement humain du Niger**

Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2014
<sup>2</sup> Incidence de la pauvreté en %	62,1	-	-	59,5	-	-	48,2	-	45,1
<sup>3</sup> Profondeur de la pauvreté en %	24,1	-	-	19,6	-	-	13,1	-	13,3
<sup>4</sup> Sévérité de la pauvreté en %	12,3	-	-	8,4	-	-	4,9	-	-
<sup>5</sup> Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale en%	6,3	-	-	7,8	-	-	9,3	-	9,3
<sup>6</sup> Indice de Développement Humain	0,269	0,274	0,278	0,287	0,289	0,326	0,333	0,342	0,348
Proportion de la classe moyenne selon l'approche monétaire en %							44,9		46,2
<sup>7</sup> Indice de Gini	0,438			0,363			0,299		0,325

SOURCES: QUIBB 2005, ENBC 2007/2008, ECVMA 2011 2014 INS/MF; RAPPORTS MONDIAUX SUR LE DEVELOPPEMENT HUMAIN PNUD

**Tableau 28: Quelques indicateurs agropastoraux de 2010 à 2015.**

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de couverture des besoins céréaliers (%)	138,2	81,6	114,9	90,7	94,7	-
Taux d'exploitation du bétail (%)	-					12,0
Pourcentage de la population concernée par l'élevage						87,0
Pourcentage de la population qui tire l'essentiel de leur subsistance de manière exclusive de l'élevage.						20,0
Part de l'élevage dans les exportations totales du Pays						21,0
Contribution de l'élevage au PIB national (%)						13,0
Pourcentage des revenus d'exportation du secteur rural						62,0

**Tableau 29 : Evolution de la production artisanale et de la valeur ajoutée à la production intérieure brute du secteur de l'artisanat (en millions de F CFA)**

ACTIVITES	2012		2013		2014		2015	
	Prix courant	Prix constant						
Production artisanale	429 090	349 083	447 759	361 624	458 750	368 609	479 898	380 247
Valeur ajoutée	381 441	198 498	254 618	205 343	260 984	209 460	273 375	216 282

<sup>2</sup> Proportion d'individus en dessous du seuil de pauvreté

<sup>3</sup> Écart relatif moyen entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres.

<sup>4</sup> Moyenne des carrés des écarts entre le seuil de pauvreté et les dépenses moyennes des ménages pauvres

<sup>5</sup> Proportion de la consommation nationale des 20 % des ménages les plus pauvres

<sup>6</sup> [Indice statistique](#) composite, créé par le PNUD pour évaluer le niveau de [développement humain](#) des pays du monde

<sup>7</sup> L'indice de Gini est un indicateur synthétique d'inégalités. Il varie entre 0 et 1. Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite. A l'autre extrême, il est égal à 1 dans une situation la plus inégalitaire possible. L'inégalité est d'autant plus forte que l'indice de Gini est élevé.

Source: INS

**Tableau 30 : Evolution des recettes touristiques en milliards de F CFA**

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Recette touristique	89	92	106	112	113	116	121	124	156

Source: MT/A/SG/DS

**Tableau 31 : Trafic de l'Aéroport International Diouri HAMANI de Niamey**

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Mouvements commerciaux(Nombre)</b>	<b>7 193</b>	<b>7 631</b>	<b>7 083</b>	<b>7 392</b>	<b>7 373</b>
Internationaux	4 673	4 345	4 423	4 936	5 361
Intérieurs	2520	3 286	2 660	2 456	2 012
<b>Passagers (Nombre)</b>	<b>178 223</b>	<b>215 872</b>	<b>242 157</b>	<b>246 544</b>	<b>282 453</b>
Départ	90 039	108 826	118 568	111 866	132 256
Arrivée	88 184	107 046	123 589	134 678	150 197
<b>Fret(Tonnes)</b>	<b>3 169</b>	<b>2 392</b>	<b>3 023</b>	<b>3 305</b>	<b>4 797</b>
Embarqué	171	100	118	142	282
Débarqué	2 998	2 292	2 905	3 163	4 515
<b>Poste(Tonnes)</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>63</b>	<b>62</b>	<b>49</b>
Embarqué			18	16	17
Débarqué			45	46	32

Source: DS/Transports

**Tableau 32 : Trafic de passagers du transport routier des voyageurs**

Destination	2011	2012	2013	2014	2015
<b>Trafic national</b>					
Agadez	70 032	93 268	124 715	148 861	137 925
Diffa	2 984	1 151	8 917	12 478	23 748
Dosso	525 250	700 483	681 703	954 785	937 750
Maradi	109 226	114 822	219 372	286 319	225 633
Tahoua	167 443	181 712	297 689	346 955	233 524
Tillabéri	1 127 585	1 812 041	1 299 878	1 360 122	1 634 174
Zinder	110 871	139 902	183 697	224 105	150 707
<b>Total</b>	<b>2 113 391</b>	<b>3 043 379</b>	<b>2 815 971</b>	<b>3 333 625</b>	<b>3 343 461</b>
<b>Trafic international</b>					
Bénin	33 780	49 035	78 626	102 116	98 211
Burkina Faso	59 243	79 255	141 992	167 117	109 017
Cote d'Ivoire	11 603	5 074	13 815	55 616	55 987
Mali	34 554	41 049	44 269	58 829	56 449
Sénégal	...	...	...	...	13 855
Togo	26 051	54 483	74 001	94 832	103 322
<b>UEMOA</b>	<b>165 231</b>	<b>228 896</b>	<b>352 703</b>	<b>478 510</b>	<b>436 841</b>

Ghana	26 640	45 713	87 613	103 756	73 475
<b>Total</b>	<b>191 871</b>	<b>274 609</b>	<b>440 316</b>	<b>582 266</b>	<b>510 316</b>
<b>Total global</b>	<b>2 305 262</b>	<b>3 317 988</b>	<b>3 256 287</b>	<b>3 915 891</b>	<b>3 853 777</b>

Source: DS/Transports

**Tableau 33 : Accidents et victimes d'accidents de la circulation routière**

Indicateurs	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre d'accidents	5 201	8 289	6 358	5 654	5 966
Victimes d'accidents: Tuées	656	685	806	899	990
Blessées	7 132	7 866	8 228	8 173	9016

Source: DS/Transports

**Tableau 34 : Evolution des principaux agrégats macroéconomiques du Niger**

Agrégats	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de croissance réel en %	7,4	5,8	3,1	9,6	-0,7	8,4	2,3	11,8	5,3	7,0	3,5
Taux de croissance du PIB réel par tête en %	3,7	2,1	-0,4	5,9	-4,1	4,7	-5,5	7,4	5,1	3,0	-0,3
Taux d'investissement en %	23,1	23,6	22,9	32,1	34,7	40	38,4	36,2	36,2	37,8	38,4
Part de l'agriculture au sens large dans le PIB en %	41,1	42,9	43,5	43,2	39,2	40,9	42,6	43,7	41,4	42,1	41,3
Part du secteur informel dans le PIB en %	71,7	71,4	71,9	73,2	69,2	70,4	68,8	67,7	65,1	64,9	64,0
Encours de la dette extérieure en % du PIB	53,9	14,7	15,7	16,3	18,7	17,8	16,4	15,9	20,8	21,4	26,5

Source : INS, comptes économiques de la nation, Comité National de Politique Economique (CNPE)

**Tableau 35 : Evolution des critères de convergence du Niger dans l'UEMOA**

		Normes fixées	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Critères de premier rang	Solde global, dons compris, en % du PIB nominal	> ou = -3,0%	-0,6	4,0	3,8	5,7	-2,5	-2,4	-2,1	-1,1	-2,1	-8,0	-9,1
	Taux d'inflation en moyenne annuelle	< ou = 3,0%	7,8	0,1	0,0	11,3	4,3	0,9	2,9	0,5	2,3	-0,9	1,0
	Encours de la dette publique totale en % du PIB nominal	< ou = 70,0%	63,5	23,3	23,4	22,7	24,1	24,2	19,0	18,0	23,1	25,6	36,2
Critères de second rang	Salaires et traitements en % des recettes fiscales	< ou = 35,0%	42,6	40,8	38,0	36,5	33,5	34,7	33,3	31,3	32,9	33,9	36,5
	Recettes fiscales en % du PIB nominal	> ou = 20,0%	10,2	10,7	11,4	11,6	13,5	12,8	13,4	14,0	15,2	15,5	16,1

Source : INS, comptes économiques de la nation, Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, CNPE

**Tableau 36 : Classement des pays de l'UEMOA en IIAG en 2013 et 2015.**

Pays	2013			2015		
	IIAG	Rang/Afrique (52 états)	Rang/UEMOA	IIAG	Rang/Afrique (54 états)	Rang/UEMOA
Benin	58,7	13	2	58,8	15	2
Burkina Faso	53,0	23	3	52,2	22	3
Côte d'Ivoire	40,9	44	7	48,3	35	7
Guinée Bissau	37,1	46	8	35,7	45	8
Mali	50,7	27	4	48,7	30	4
<b>Niger</b>	<b>50,4</b>	<b>28</b>	5	48,4	33	5
Sénégal	61,0	10	1	62,4	9	1
Togo	45,8	36	6	48,4	34	6

<http://mo.ibrahim.foundation/static/iiag-data-portal-2015/index-fr.html>

**Tableau 37 : Moyenne régionale de l'IIAG en 2015.**

Indicateurs	IIAG	Rang
<b>Afrique</b>	<b>50,1</b>	
Afrique australe	58,9	<b>1</b>
Afrique centrale	40,9	<b>5</b>
Afrique de l'Est	44,3	4
Afrique de l'Ouest	52,4	2
Afrique du Nord	51,2	3

<http://mo.ibrahim.foundation/static/iiag-data-portal-2015/index-fr.html>

**Tableau 38 : Comparaison des classements 2015 et 2016 des 10 sous indicateurs**

<b>NIGER</b>	<b>Classement 2016</b>	<b>Classement 2015</b>	<b>Variation</b>
Création d'entreprise	134	177	43
Obtention d'un permis de construire	178	181	3
Raccordement à l'électricité	169	169	0
Transfert de propriété	126	127	1
Obtention de prêts	133	128	-5
Protection des investisseurs	166	165	-1
Paiement des taxes et impôts	156	155	-1
Commerce transfrontalier	158	139	-19
Exécution des contrats	154	154	0
Règlement de l'insolvabilité	121	123	2

<http://français.doingbusiness.org/rankings>